

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers amis

Suite à des conversations avec certains adhérents, je m'aperçois que la mission première des AFC est souvent oubliée.

Rallye, Chandeleur, bourses aux vêtements, organisation de transports pour les manifestations, chantiers-éducation, consommation... toutes nos activités, certes importantes, nous font souvent oublier que le rôle premier des AFC est de représenter les familles catholiques dans les instances de l'état. Ce rôle est ingrat, les réunions à l'UDAF sont nombreuses et donnent parfois l'impression de ne servir à rien. C'est un travail de longue haleine, il faut convaincre les autres associations qui ne pensent pas la même chose, seuls la connaissance des dossiers, le sérieux et le dialogue permettent de progresser.

Nous vous avons transmis un courrier pour le renouvellement des représentants de CCAS ou CIAS, voilà encore un domaine où les AFC sont attendues et où il est possible de témoigner de notre vision de la famille par notre action.

Enfin lors des prochaines élections tant municipales qu'européennes nous aurons à cœur de défendre la famille.

Mais pour que les AFC soient efficaces, nous avons besoin de vous !

**Marie-Elisabeth de Parcevaux**

**Présidente de l'AFC  
de la Région Brestoise**

## SOMMAIRE

p. 1 Editorial

Sommaire

p.2, 3 et 4 : **Vie spirituelle :**

- Une parabole pour notre temps, et pour tous les temps ? Père Penn
- LE B'ABBA de Dieu, c'est d'être père

p. 5, 6, 7, 8 et 9 : **Vie nationale :**

- Merci M. Renard. Patrick Danguy des Déserts
- Rôle des AFC
- Les élections municipales
- Prévenir les accidents de la vie courante pour protéger nos enfants

p.10 et 11 : **Consommation :**

- Les nouveaux virements bancaires SEPA. Yves Lescourret
- La loi Hamon , communiqué de la CNAFC

p. 12, 13, 14 et 15 : **Vie locale :**

- Responsables de l'AFC de la région brestoise
- Bibliothèques de BMO et Gender
- la Bourse aux vêtements
- la Chandeleur
- Conférence de M. Rivière à l'UDAF

p. 15 : **Carnet des familles**

## MOBILISONS NOUS

## POUR DEFENDRE

## LA FAMILLE

## VIE SPIRITUELLE

### Une parabole.. pour notre temps, et pour tous les temps.. ?

« *Le Royaume des Cieux est comparable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ..*  
» *Matth.13, 24)*

Nous connaissons la suite.. Insensiblement, la graine produit des pousses, une sorte d'herbe, qui grandit.. Mais, voilà que au fil des jours, une anomalie se révèle... Etait-ce de la bonne graine ? ou une graine trafiquée ? En réalité, quelqu'un est intervenu, qui a semé de l'ivraie dans la bonne terre prévue pour le bon grain..

Un récit qui met en évidence l'importance de la durée.. Nous sommes marqués par cette dimension ; elle est indissociable de notre façon de vivre.. Dans la parabole, un long temps s'écoule entre l'étape de la semence et celle du traitement, de l'entretien, avant la joie de la récolte.. Peut-être eût-il fallu, en son temps, surveiller la terre, protéger les tout débuts du semis.. Veiller, par conséquent.. Veiller dans la durée... ce qui signifie, avoir conscience d'un but, y mettre toute son énergie, tous ses talents, prendre les précautions, en vue d'une bonne récolte..

S'agissant du Royaume des Cieux, nous comprenons que la bonne terre représente la création, tous les dons reçus du créateur.. notre univers, l'immense famille des hommes, êtres pensants, aptes à porter un projet, à anticiper l'avenir, à semer donc aujourd'hui pour récolter bien plus tard..

C'est quelque ennemi, qui a fait cela, poursuit le texte... Comment concevoir un ennemi, alors que la bonne terre nous est offerte par le Créateur, notre univers ainsi que nous-même dans cet univers. Situation paradoxale.. Si tout vient de Dieu, comment penser cet ennemi, évoqué par la parabole ?

Voici que notre aptitude à nous orienter nous-même dans l'existence, notre liberté d'agir, de vouloir, de choisir par conséquent, apparaît, face à cette question, sous une coloration étrange..

C'est une chance, c'est même un cadeau merveilleux que d'avoir cette possibilité d'orienter nos vies, d'opter peut-être pour une vie orientée vers les rencontres interpersonnelles, grâce à une bonne connaissance des langues et des cultures étrangères ; ou de nos passionner pour une connaissance de l'univers, des espaces interstellaires..

Constatons pourtant le fait que, dès l'enfance, dès les premières manifestations d'une action chez le petit enfant, il y a comme une attitude d'accaparement, comme une façon de faire innée, de tout ramener à soi, d'une certaine façon de vouloir tout « posséder ».. Et bien sûr, il importe que l'enfant acquière le sens de lui-même, qu'il accède à la conscience de lui-même, qu'il apprenne à dire « je », et que progressivement, sa conscience de lui-même s'approfondisse, en particulier, quant à son adaptation à la vie relationnelle.

N'est-il pas possible, alors, de penser que 'l'ennemi' dont parle la parabole, serait comme l'aboutissement d'un nombre infini de comportements, de choix effectués, ayant conduit à façonner la société des hommes, à travers de lourdes structures devenues institutions.. Des choix nombreux, plus ou moins voulus tout au long des temps, portés comme spontanément par la 'primauté du moi', auraient produit des façons d'exister peu favorables à l'avènement d'un monde 'interpersonnel'..

Cette parabole de l'ivraie et du bon grain met en évidence l'impact de la durée, et de l'histoire, sur nos existences.. Nous naissons, nous grandissons, et bientôt, il nous faudra apprendre à revoir nos spontanités, à découvrir des perspectives, à rechercher des horizons plus denses, plus riches d'esprit..

Choisir, vouloir un futur qui rende manifeste la beauté du cadeau, « la bonne terre ainsi que la bonne graine » à nous confiées par le Créateur, rendre cela manifeste, par le projet et la réalisation d'une activité humaine exprimant le bonheur d'exister, entre humains, dans l'univers qui nous est offert..

Pour nous aux AFC, désireux de favoriser dans les familles, un climat de belle croissance pour le couple et pour les enfants, accueillons cette suggestion de la parabole que nous propose le Seigneur..

Nous vivons dans la durée.. Une vie humaine se situe dans une lignée, dans une culture, et chacun parcourt des étapes : l'acquisition de la conscience de soi au contact de la présence protectrice et affectueuse des parents et des autres enfants ; bientôt, se développera chez le jeune enfant, l'intérêt pour une vie sociale auprès de membres de son âge et de sa génération.. Progressivement, se mettra en place comme une intégration des conditions permettant la vie en commun : équilibrer le sens de « soi-même » par l'équivalent vécu par l'autre ou les autres..

L'éducation est à l'évidence une œuvre de longue haleine.. On voit des gens entrer en mariage, sans avoir appris le « b.a.ba » des relations entre humains. Il est facile de pourrir une personne en la comblant de biens matériels qui lui permettront de « paraître » devant les autres, d'en faire des occasions de satisfaction narcissique..

Grandir, ce sera apprendre, progressivement, à juger de la validité de nos choix, sans désespérer cependant du fait de nos erreurs ; car c'est aussi un des messages de la parabole.. *'Laissez pousser ce qui a été semé'*, laissez la vie se déployer : le temps de la croissance n'est ni le temps de la récolte ni celui du « bannissement » ou de la condamnation.

La perspective que propose la parabole : être vigilants, ne pas perdre de vue le but ; viser le bon grain, vouloir une vie humaine heureuse d'exister dans des réseaux de liens suscitant la joie, conduisant à une prise de conscience étonnée devant la richesse d'âme à laquelle nous sommes appelés..

Songéant alors aux affirmations fortes que beaucoup parmi nous ont été conduits à exprimer au point de les manifester publiquement et collectivement à plusieurs reprises (non pas pour le plaisir de faire un voyage supplémentaire !), pourquoi ne pas présenter comme de beaux modèles de densité humaine des hommes comme le Professeur Jérôme LEJEUNE, ou encore, Robert Schuman.

Le professeur Lejeune, médecin, et donc un homme profondément respectueux en même temps que passionné envers la Vie, prit au sérieux son rôle d'accompagnant auprès d'enfants handicapés ; cela le mena à la génétique, à la découverte des chromosomes ; son œuvre se poursuit aujourd'hui, passionnée, vers une thérapie par la génétique.. Bel engagement d'un croyant, porté par sa conviction du caractère sacré de toute vie humaine, au point de crier son opposition à la mentalité eugéniste sous toutes ses variantes. Attitude qui n'allait souvent pas dans le sens de la spontanéité générale.

Notre Pape Jean-Paul II avait surpris nos médias lors de JMJ de Paris, en 1997, en réservant une parenthèse à son programme parisien, pour un détour de recueillement sur la tombe du Pr. Lejeune. Comme la canonisation de Jean-Paul II est toute proche, ce petit rappel s'insère avec pertinence dans notre actualité française.

Faire connaître la vie de ce médecin, une vie à contre-courant aux yeux de beaucoup, une vie belle, digne, courageuse, et passionnée.. Un bel appui, un bel exemple, encourageant l'engagement au sein de la cité, loin de l'insouciance ou du dilettantisme trop souvent mortifères.





D'une façon différente mais illustrant les mêmes inspirations, Robert SCHUMAN, qui sut contribuer avec d'autres (allemands et italiens), au dépassement de la rivalité séculaire franco-allemande, œuvre courageuse, qui nous vaut aujourd'hui l'espace européen.

Du bon grain, de l'ivraie.. La coexistence de multitudes de stades humains, au sein des six milliards d'habitants de la terre.. Embarqués dans le même bateau, veillons à nos choix, sachons aussi faire preuve de la patience qu'évoque le Maître du champ, dans la parabole.. Apprenons à devenir de plus en plus sensibles au caractère sacré de la Vie, confortés dans nos difficultés par la certitude de la présence du Seigneur : 'n'ayez pas peur, j'ai vaincu le monde' (Jn XVI 33)..

**Père Michel PENN**

\*\*\*\*\*

**LE B'ABBA de Dieu, c'est d'être père**  
**«Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique. »**

Pas à pas, apprendre à lire et à entendre la foi des chrétiens.

Nous vous proposons les petits déjeuners du B'ABBA pour ceux que vous rencontrez et qui se sentent attirés par un amour qui mystérieusement dépasse ce dont ils ont l'expérience dans leur vie de tous les jours. Nous leur offrons de vivre un moment de réflexion en petits groupes à la lumière de l'Évangile. Un accompagnateur de petit déjeuner accueille 4 personnes en plusieurs étapes :

1°) Accueil : revoir une expérience humaine où Dieu survient comme une question.

2°) Ecouter des récits d'Évangile que 2 témoins vont leur raconter en dialoguant devant tous. Puis en table de 5, un tour de table est organisé pour permettre à chacun, en toute liberté, de dire ce qu'il comprend, ce qu'il vit à propos des récits.

3°) Foi de chrétiens exposée, puis dialogue entre les témoins et échange par table.

4°) Temps de relecture et d'appropriation : grâce à un livret où sont notés entre autres les textes rencontrés, chacun peut mettre des mots sur ce qu'il a vécu et découvert. En petit groupe, on confie ces découvertes si on le désire.

Puis avec tous, ceux qui le souhaitent évoquent leurs découvertes.

Prochaine réunion :

**Samedi 5 avril : *Etre parents, une galère, une passion ?***  
**Au 116 rue de Verdun à Brest de 9h30 à 12h**

## MERCI MONSIEUR RENARD



Vous le savez sans doute, Antoine RENARD qui était président de la Confédération des Associations Familiales Catholiques va se présenter aux élections européennes sous l'étiquette du Parti Chrétien Démocrate. Il entend, comme il le dit lui-même, répondre ainsi aux appels des papes qui demandent aux chrétiens de s'investir dans le champ politique. Aussi conformément au règlement intérieur de notre confédération, il se met en retrait de la vie de notre mouvement. Son mandat arrivait à échéance au mois de mars 2015 après huit années en tant que président de notre confédération.

Il fut un président actif qui n'a jamais ménagé sa peine pour défendre les valeurs de la famille qui nous tiennent à cœur. Ses interventions auprès des instances politiques ou économiques furent nombreuses. Il ne recherchait pas à toujours critiquer mais il tenait à convaincre de nos positions et à proposer des évolutions quand celles-ci se révélaient nécessaires.

La position de notre confédération est bien connue de tout le monde ce qui n'empêchait pas les instances dirigeantes nationales de souvent solliciter notre avis car ces avis sont fondés et argumentés grâce au travail réalisé par l'équipe nationale des AFC. En tant que Président de la Confédération, Antoine Renard a su guider, motiver, encourager cette équipe.

Non content de ses interventions auprès des autorités, Monsieur Renard s'est aussi engagé dans les grandes manifestations qui ont défendu la famille et nous avons tous pu le voir ou l'entendre en tant que l'un des porte-parole de La Manif Pour Tous. Ses interventions étaient toujours pondérées, sans appel à la violence ou au mépris de nos adversaires mais parfaitement compréhensibles par tous car fondées sur la vérité.

Nous souhaitons à Monsieur Renard une franche élection et nous avons une totale confiance dans l'efficacité de son action dans ses nouvelles responsabilités !

Un très grand merci pour son action à la Confédération.

Nous assurons aussi Madame Pascale Morinière de notre soutien pour ses nouvelles responsabilités et nous lui promettons d'avoir une bonne place pour elle dans nos prières.

**Patrick Danguy des Déserts**  
**Président de la Fédération des AFC du Finistère**

# ROLE DES AFC

## **La Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC)**

agit pour promouvoir la famille au sein de la société, en se référant à l'enseignement social et familial de l'Eglise, au niveau national (notamment en tant que membre de l'UNAF) et au niveau international. Mouvement familial reconnu d'utilité publique par les pouvoirs publics français depuis 2005 et association de consommateurs, elle a signé, en 1992, un protocole avec la Commission Episcopale de la Famille de la Conférence des Evêques de France qui éclaire son rôle et sa collaboration avec les instances ecclésiastiques nationales et locales.

Créées en 1905, les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont présentes sur tout le territoire français, y compris dans les DOM-TOM. Elles rassemblent plus de 30 000 familles, réparties dans 350 AFC locales et 73 Fédérations départementales. Elles veulent promouvoir la famille basée sur le mariage, ouverte à la vie, comme cellule de base de la société. Elles sont aussi un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société, à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique, au service de la famille et de la prise en compte de ses besoins et être une force de proposition permanente auprès des acteurs économiques, sociaux et politiques, pour que le choix de la famille et l'accueil de l'enfant soient facilités .

### **Les AFC cherchent à peser en faveur des familles :**

- directement auprès des pouvoirs publics et des institutions nationales (Assemblée, Sénat) ou locales (Mairies, Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) ...)
- depuis 1945, par l'intermédiaire du parlement des familles au niveau national (Union Nationale des Associations Familiales-UNAF)
- au niveau départemental et régional par l'intermédiaire des UDAF et des URAF.

Les AFC représentent également les familles dans différentes institutions : Conseil Économique, Social et Environnemental, Caisse Nationale Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Institut National de la Consommation, Conseil Supérieur d'information Sexuelle, Commission de Sécurité des Consommateurs... !

## **L'UNAF**

L'Union Nationale des Associations Familiales(UNAF) est une institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique.

Union et non fédération d'associations, elle permet aux familles de s'exprimer, dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte.

Elle anime le réseau des 22 Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) et des 100 Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF), et les appuie dans leurs missions institutionnelles et de services aux familles.

### **Les représentants des AFC à l'UNAF:**

- Christiane Basset (membre du bureau, présidente du département Protection sociale : famille-santé-vieillesse) !
- Marie De Blic (membre du bureau) !
- Laurent Clévenot (Secrétaire général) !
- Clotilde Brunetti !
- Michel Fohrenbach !
- Mériadec Rivière

## L'UDAF

Une UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) est une institution chargée, à l'échelon départemental, des mêmes missions que l'UNAF. ! Juridiquement indépendantes de l'UNAF, les UDAF ont, comme elle, le statut d'association loi 1901, sont reconnues d'utilité publique, et ne regroupent que des personnes morales.

### Les représentants des AFC à l'UDAF du Finistère

- André Meheust (trésorier de l'UDAF)
- Danielle Poupon
- Yves Lescourret.

### Une efficacité dépendante du nombre d'adhérents :

Les AFC cherchent à peser sur la définition des politiques publiques nationales concernant la famille .

Au niveau local, les associations agissent également au sein d'organismes représentatifs. Or l'influence des AFC dans ces organismes est directement liée au nombre de ses adhérents. C'est le nombre d'adhérents qui donne le poids de l'association familiale. Plus nous avons d'adhérents, plus nous aurons de représentants élus ou désignés. Et seule une représentation forte nous permet de défendre nos repères et nos propositions.

Comme interlocuteurs, prescripteurs et leader d'opinion auprès des pouvoirs publics, la crédibilité et le poids de nos propos dépendent du nombre de nos adhérents.

Dans les campagnes d'opinion : les AFC mènent également des campagnes visant à sensibiliser l'opinion sur des dérives mettant clairement en danger la famille, ses ressources économiques, l'intégrité physique et morale des enfants, etc.

Parmi les dernières menées, on peut citer :

- Le combat contre « le mariage pour tous » et les dérives qui lui sont associées
- L'action en faveur d'une véritable familialisation des retraites,
- La mobilisation contre toute forme de clonage
- La revalorisation du mariage civil : "le mariage est la plus belle des promesses" ;
- La campagne de sensibilisation en vue de la révision des lois de bioéthique.
- En 2008 face à la menace de la suppression de la carte Famille Nombreuse, le mouvement familial, et tout particulièrement les AFC, s'est mobilisé massivement et a obtenu non seulement la pérennité de la carte Famille Nombreuse, mais encore le lancement d'une concertation concernant les conditions de son élargissement.

**C'est donc un travail de tous les instants, dans des domaines complexes, face à des menaces très réelles qu'il faut dénoncer, expliquer, dans des structures où nos idées ne sont pas majoritaires. Il faut convaincre et pour ce faire montrer nos compétences mais aussi nos qualités d'écoute et de dialogue.**

**ADHÉRER AUX AFC, c'est donc leur donner plus de poids, plus de force, plus d'efficacité pour défendre concrètement VOS convictions.**

## ELECTIONS MUNICIPALES

Les bulletins des candidats aux élections municipales vont vous parvenir dans quelques semaines. Le 23 et le 30 mars, vous choisirez l'équipe qui assurera la gestion et la responsabilité de votre commune **pour les 6 prochaines années.**

**! Le candidat pour qui vous allez voter pratiquera-t-il une politique conforme à vos convictions les plus profondes sur la famille ?**

Avant de faire ce choix, nous vous proposons d'étudier de très près les différents programmes des candidats, de les comparer et de vérifier s'ils correspondent vraiment à vos choix personnels.

Pour préciser la position de chacun des principaux candidats à la mairie de votre commune, les AFC ont établi un questionnaire à transmettre aux candidats. Nous le ferons bien sûr mais il est important que **vous**, en tant que citoyens, **vous les interrogiez directement.** Plus les électeurs montreront leur intérêt pour ces questions, plus les candidats s'y intéresseront et devront prendre publiquement position.

Pour vous aider nous vous donnons un exemple des questions à poser :

1. Quelle sera votre politique en faveur des familles nombreuses de votre commune ? Etes-vous prêt à revoir la fiscalité locale en augmentant les abattements pour les familles ?
2. Quelle sera votre politique en faveur des personnes âgées de votre commune ?
3. Avez- vous l'intention de développer le nombre de place dans les crèches et haltes-garderies ?
4. Quelle est votre position sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et le recrutement d'intervenants de qualité ?
5. Avez –vous l'intention de présenter des mesures nouvelles en faveur des personnes handicapées de votre commune : accessibilité, aide aux familles ... ?
6. Que pensez-vous de la liberté de conscience des élus ?
7. Quel est votre avis sur l'apprentissage de la sexualité dans les écoles ? Où est la place des familles dans tout cela ?
8. Pensez-vous mettre en place une carte familiale pour l'accès à la culture et au sport ?
9. Quelle sera votre politique de logement pour favoriser l'installation durable de jeunes familles dans la commune ?
10. Comment comptez-vous agir pour diminuer les dettes de la commune ?

**Il faut nous mobiliser pour porter la voix des familles dans la campagne pour les élections municipales.**



# CONSOMMATION

## Les nouveaux virements bancaires SEPA

Le sigle SEPA signifie « Single euro payments area ». Il désigne un espace européen où les transactions en euros sont possibles. Il couvre les 28 pays de l'UE plus l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège et la Suisse.

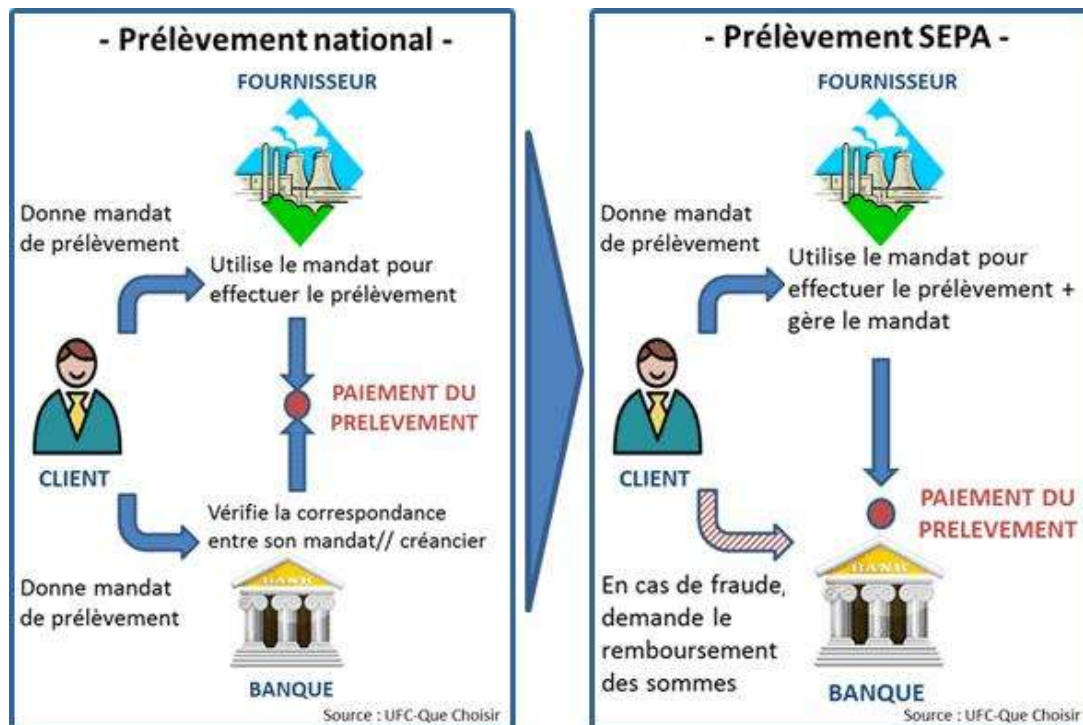
Dans cette zone, tous les comptes bancaires doivent maintenant être désignés par un identifiant unique composé d'un IBAN (identifiant du compte bancaire) et d'un BIC (identifiant de la banque), valable dans toute cette zone européenne.

L'objectif de ces nouvelles règles est que tous les utilisateurs de paiements, y compris les particuliers, puissent utiliser leurs moyens de paiement « SEPA », c'est-à-dire leurs cartes bancaires, virements et prélèvements, de la même manière dans l'ensemble des pays concernés. Toutes les entreprises et les banques de cette zone ont donc eu pour consigne de mettre en conformité leurs ordres de virement et de paiement avant le 1<sup>er</sup> février de cette année.

### Quels changements pour les particuliers que nous sommes ?

De prime abord, cela ne change presque rien pour nous, d'autant que ce processus a commencé à être mis en place en novembre 2010 et est déjà en pratique dans la grande majorité des cas.

Pour effectuer un paiement par prélèvement, le particulier ne s'adresse plus qu'à son créancier en remplissant un formulaire d'autorisation de prélèvement (mandat de prélèvement). Nous n'avons donc plus à signer et donner l'autorisation de prélèvement à notre banque pour que le paiement soit réalisé.



Cependant, les paiements par carte bancaire étant de plus en plus sûrs, les fraudeurs se tournent désormais vers les prélèvements à mandat uniques, beaucoup moins sécurisés. Il faut donc rester très vigilant sur la gestion de ces prélèvements. Il nous est recommandé de :

- regarder régulièrement nos relevés de compte afin de détecter tout passage de prélèvement frauduleux ou non désiré,
- lors de la signature d'un mandat de prélèvement, noter bien la RUM (référence unique de mandat). Cette référence permettra à notre banque comme à notre fournisseur d'identifier, en cas de problème, le prélèvement concerné,  
Conserver donc cette RUM durant tout le temps de notre prélèvement, et les 36 mois suivant la fin de celui-ci.
- mettre en place une liste blanche ou une liste noire auprès de notre banque, afin d'empêcher le passage de prélèvements frauduleux ou non désirés,
- mettre bien à jour notre liste blanche ou noire dès que nécessaire, par exemple, quand nous changeons de fournisseur.

**Antenne Consommation du  
Finistère**

**Yves Lescourret**

**Mail : [Afconso29@orange.fr](mailto:Afconso29@orange.fr)  
[y.lescourret@orange.fr](mailto:y.lescourret@orange.fr)**

**Tel. : 02 98 81 02 77**

## **Communiqué de la CNAFC : La Loi Hamon, un texte positif pour les consommateurs**

Les AFC, regroupées en une confédération nationale (CNAFC) agréée comme [association de consommateurs](#), portent une attention particulière aux nouvelles modalités pour consommer et aux outils de protection qui seront proposés demain aux consommateurs.

A ce titre, elles ont suivi de près le projet de loi « Consommation ». Le texte voté le 14 février dernier améliore, au profit des consommateurs, les pratiques de certains professionnels et précise divers points qui faisaient débat entre consommateurs et professionnels.

En particulier, les AFC se réjouissent de la création du « fichier positif et négatif des crédits » qu'elles demandaient de longue date : il permettra de protéger les familles de l'endettement en responsabilisant les demandeurs et les prêteurs qui seront ainsi engagés à moraliser leurs offres.

Les AFC approuvent la décision de limiter les « actions de groupe » aux litiges de consommation portant sur des conséquences matérielles individuelles identiques pour toutes les victimes – à l'exclusion des dommages moraux ou corporels et des dommages concernant une collectivité – en excluant donc les litiges collectifs portant sur les problèmes de santé, et sur l'environnement.

Les AFC, dans la continuité de leurs actions et fortes de ces nouvelles mesures, vont poursuivre, en tant qu'association de consommateurs agréée, leurs actions dans les différentes instances nationales et locales dans lesquelles elles prennent part aux débats.

Elles privilégient également, à travers leurs antennes locales, la dimension humaine qui doit garder ou, parfois, retrouver sa place dans le monde consumériste. Les associations de consommateurs apportent sur ce thème une contribution déterminante qui explique la confiance que leur portent les consommateurs.

## METROPOLE OCEANE

Les AFC se sont toujours opposées à la diffusion de la théorie du gender. Le 15 novembre 2012, nous vous alertions déjà sur le sujet en faisant venir à Brest Michel Boyancé pour une conférence sur le thème « Quels enjeux éducatifs à l'heure du gender ? »

A l'époque beaucoup d'entre vous ne connaissaient pas cette théorie. Aujourd'hui toute la presse en parle, les ministres nous disent qu'elle n'existe pas ! et elle est de plus en plus présente, en particulier auprès de nos enfants Le danger est de plus en plus grand puisque cette théorie, soutenue par les lobbys homosexuels, l'est aussi maintenant par différents ministres dont celui de l'Education qui n'hésite pas à généraliser l'éducation sexuelle à l'école dès le plus jeune âge. . Dans une circulaire du 3 janvier 2013 il invitait les recteurs à favoriser « *les interventions en milieu scolaire des associations qui luttent contre les préjugés homophobes* » associations qui revendiquent clairement leur caractère militant « *Nous assumons notre identité militante et engageons des questionnements sur les représentations de la sexualité hétéronormée, sur les normes inégalitaires du genre* ». (Planning familial)

Un certain nombre de livres destinés aux enfants très jeunes sont actuellement diffusés dans des écoles, dans des bibliothèques etc ... sous le couvert « *d'éducation à l'égalité fille-garçon* ».

Loin de nous l'idée d'aller à l'encontre de cette égalité fille-garçon ! Il est normal que chacun, quel que soit son sexe, puisse atteindre les mêmes objectifs. Chacun reçoit du Père des talents qu'il doit faire fructifier. Et la volonté du Seigneur attribue ces talents sans souci du sexe : aux femmes comme Ste Jeanne d'Arc les talents militaires, à Marie Curie, à Claudie Haigneré, les talents scientifiques, etc et à des hommes comme St Ignace de Loyola ou St Jean Baptiste de la Salle les talents d'éducateur et de pédagogue.

Mais nous ne pouvons accepter que sous le prétexte de viser à l'égalité on vise en réalité l'identité. Vincent Peillon, le ministre de l'Education est très clair : il s'agit de « *changer les mentalités en s'appuyant sur la jeunesse* », de former les enseignants « *à la lutte contre tous les stéréotypes comme ceux liés au genre* ».

**Nous devons donc être très vigilants et dénoncer toutes les actions qui vont dans ce sens** : films (comme Tomboy), interventions devant les enfants de militants d'associations telles le Planning Familial ou SOS Homophobie, livres qu'ils soient manuels ou supports pédagogiques. Un de nos adhérents a effectué un travail de recherche dans les bibliothèques municipales de Brest Métropole Océane et a découvert que ces ouvrages y sont à disposition des tout petits et des plus grands. Il nous faut être très prudents lorsque nous laissons nos enfants (ou petits-enfants) regarder les livres mis à leur disposition.

Mais il est aussi très important de réagir vivement à cette tentative d'embrigadement et de perversion des enfants. Les AFC le feront auprès de la mairie et de la communauté urbaine et auprès des responsables de bibliothèque. Mais il serait bon que les parents, individuellement, réagissent et fassent part à ces responsables de leur colère en écrivant leurs commentaires sur le site :

fi

### **Liste de livres présents dans le catalogue des bibliothèques de BMO (non exhaustive malheureusement !)** - (les résumés sont ceux des maisons d'édition)

- **Jean a deux mamans** d'Ophélie TEXIER pour « l'éveil des enfants de 0 à 3 ans »

Présent dans les bibliothèques de St Marc, Pontanezen, Lambézellec et des Quatre-Moulins



- **Loulou et compagnie** Un album sur le thème de la différence. de 0 à 3 ans

fi



- **Papa porte une robe** de PIOTR. A partir de 3 ans.

Gégé vit seul avec son papa, Jo Cigale, un boxeur renommé. Suite à une blessure, les médecins lui interdisent de continuer la boxe. C'est ainsi que Jo va enfiler robe et perruque et devenir une danseuse de music-hall.

Quand il oublie d'enlever sa robe pour conduire son fils à l'école, les enfants se moquent de lui. Une fable sur le droit à la différence. Avec une musique de Bumcello, chant Maya.

- **Mademoiselle Zazie a-t-elle un zizi ?** de Thierry LENAIN, pour lecteurs débutants à partir de 6 ans.

Max a tout de suite repéré Zazie puisqu'elle fait tout comme les garçons. Présent dans les bibliothèques de Pontanezen, Lambézellec

- **Mademoiselle Zazie et la robe de Max** de Thierry LENAIN, pour lecteurs débutants à partir de 6 ans.

Max veut faire essayer une robe de princesse à Zazie. Celle-ci accepte à la condition qu'il la mette aussi !

Présent dans les bibliothèques de St Martin, Neptune, Pontanezen, Lambézellec et des Quatre-Moulins

- **Mes deux papas** de Juliette PARACHINI-DENY, à partir de 4 ans  
Un petit oiseau est recueilli par un couple de papas. L'oisillon grandit entouré de tendresse et de bienveillance. Lorsqu'il est en âge de rentrer à l'école, ses petits copains lui demandent pourquoi il a 2 papas.

Présent dans les bibliothèques de St Marc et Bellevue



- **Tango a deux papas et pourquoi pas ?** de Béatrice BOUTIGNON

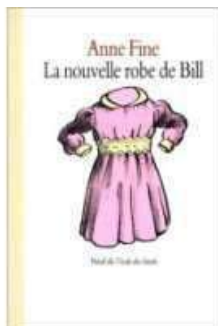
. A partir de 3 ans

L'histoire de Tango, femelle manchot, née dans le zoo de Central Park dont la particularité est d'avoir été couvée par deux mâles : Roy et Silo.

Présent à la bibliothèque des Quatre-Moulins

- **La nouvelle robe de Bill** d'Anne FINE

- **La fille qui voulait être un garçon** de Blake STEPHANE  
Thématique : deuil, famille, révolte. Présent à la bibliothèque de Bellevue



## SOYONS VIGILANTS

### BOURSE AUX VETEMENTS

La bourse aux vêtements d'automne a eu lieu les 14 et 15 octobre 2013, sous la responsabilité de Mme Agnès MIOSSEC.

Elle a concerné une cinquantaine de familles et a entraîné un bénéfice de 518 €, qui a été reversé à la paroisse St Louis pour les travaux de l'église St Michel.

**La prochaine vente (printemps-été) est programmée les 7,8 et 10 avril 2014.**

### CHANDELEUR

Le 9 février 2012, nous avons fêté la Chandeleur, avec un peu de retard, mais beaucoup d'entre nous manifestaient le 2 février pour la famille.

L'invitation est partie un peu tard, mais cependant ce fut une belle Chandeleur chez les Sœurs Servantes de l'Agneau de Dieu, où les enfants ont pu profiter du magnifique parc pour s'amuser sous la surveillance de chefs scouts. Le temps était clément puisque nous n'avons pas eu de tempête, ni même de pluie ! L'équipe de préparation a travaillé sans cesse autour des billigs pour rassasier tout ce petit monde d'enfants, vraiment joyeux de faire la fête avec leurs déguisements, pendant que leurs parents faisaient connaissance et passaient un après-midi convivial.

## CONFERENCE DE M. Mériadec RIVIERE à l'UDAF

Le vendredi 21 février à 18 h, l'UDAF du Finistère organisait dans ses locaux, une conférence sur le thème « *la prise en compte du fait familial dans la fiscalité directe locale* », présentée par M. Mériadec RIVIERE, Administrateur de l'UNAF en charge du dossier fiscal, et également Président de l'UDAF de Paris, contrôleur général économique et financier au ministère des Finances et membre des AFC.

Cette conférence n'a rassemblé qu'une trentaine de personnes (horaires ? difficultés d'accès à Kergaradec ? difficulté du sujet ? ) mais a été absolument passionnante.

Le conférencier nous a présenté en détail les 4 taxes directes locales :

- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
- la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)
- la contribution économique territoriale
- la taxe d'habitation.

Pour chacune il nous a donné bien sûr les chiffres correspondants, les bénéficiaires (communes EPCI, Etat), leur mode de calcul, mais a insisté sur les abattements obligatoires et facultatifs pour charge de famille pour la taxe d'habitation. Il nous a dressé un tableau du Finistère qui nous a permis de constater que notre département n'était pas des plus favorables aux familles ... Enfin il a parlé de l'enlèvement des ordures ménagères : taxe ou redevance ?

**Il résulte de tout cela qu'il est important qu'en cette période pré-électorale nous interpellions les candidats aux municipales pour exiger une majoration des abattements familiaux au niveau communal, majoration possible mais non appliquée dans la majorité des communes .**

M. Rivière a enfin expliqué la révision des valeurs locatives qui doit intervenir prochainement et les conséquences qu'elle peut avoir.